

EVIOSYS PACKAGING SIEM
Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 1 889 220 000 FCFA
Siège Social : Abidjan – Boulevard Valérie Giscard d'Estaing
01 BP 1242 Abidjan 01
RCCM n° CI-ABJ-1962-B-451

AVIS DE CONVOCATION

La Société EVIOSYS PACKAGING SIEM informe ses Actionnaires que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 30 décembre 2024 à 10 heures GMT, par Visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✗ Lecture du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice – Approbation desdits comptes ;
- ✗ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- ✗ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées – Approbation desdites conventions ;
- ✗ Pouvoirs pour les formalités de publicité.

Le Conseil d'Administration de EVIOSYS PACKAGING SIEM a décidé conformément à l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et GIE et à ses statuts, que cette Assemblée Générale, se tiendra par visioconférence et que le vote par correspondance est admis.

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'assemblée générale, doivent en informer la société par courrier électronique à l'adresse électronique suivante siem@eviosys.com en indiquant leur nom et prénoms ainsi que leur SGI afin d'être identifiés et recevoir le lien et les identifiants de connexion. Les actionnaires ont jusqu'au 28 décembre 2024 pour s'inscrire.

Le droit de participer par visioconférence à l'Assemblée Générale est subordonné à l'enregistrement préalable des actions au nom de l'actionnaire ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte soit dans le registre de titres nominatifs tenu par la société, soit dans le registre de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité, au plus tard au 3ème jour ouvré précédent l'Assemblée à Minuit, conformément à l'article 831-1 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

Pour la bonne tenue de l'Assemblée, Les bulletins de vote par correspondance devront être retournés au plus tard le 28 décembre 2024 au Siège de la Société ou à l'adresse électronique siem@eviosys.com

Enfin, conformément aux dispositions des articles 525 et 847 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, les documents relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société et à BICIBOURSE, 15 jours avant la date de la tenue de ladite assemblée.

Ci-dessous le texte des projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée Général Ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport des Commissaires aux Comptes sur cet exercice, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, décide d'affecter comme suit, le résultat net de l'exercice 2022.

Résultat net de l'exercice	1 012 055 129 FCFA
Report à nouveau antérieur	7 340 809 541 FCFA
Résultat distribuable	8 352 864 670 FCFA
Affectation au compte de réserve libre	0 FCFA
Distribution de dividendes	0 FCFA
REPORT A NOUVEAU	8 352 864 670 FCFA

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales partout où besoin sera.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION